

Jean-Baptiste André Godin à Émile Grosselin, 5 octobre 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 1 p. (312v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Grosselin, 5 octobre 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47913>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [5 octobre 1874](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Grosselin, Émile \(1826-1911\)](#)
Lieu de destination 126, rue de l'Université, Paris

Description

Résumé Godin explique à Grosselin qu'il ne pense pas que Malin puisse être son secrétaire ou instituteur en raison de son âge avancé. Il remercie toutefois Grosselin de lui avoir proposé les services de Malin.

Notes La lettre est signée « Godin | Député de l'Aisne ».

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Emploi, Famillistère](#)

Personnes citées [Malin \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Genf 8^{me} Ju

21
22
23

Monsieur

Deux motifs m'ont fait
hésiter pour accepter M. Malin.
J'ai pas cru qu'il pouvait
me suffire comme secrétaire,
et, comme instituteur, j'ai
trouvé qu'il était peut-être
déjà d'un âge avancé pour
apprendre dans mes écoles les
déplacements que son accepta-
tion aurait dû provoquer.

Je me rappelle
pas moins infiniment
d'avoir pensé à moi, et
que M. Malin n'ait eu
dans ces préoccupations
moins que une moitié.

trouvé heureux d'utiliser
ses services.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de ma considé-
ration distinguée.

Godin

Député de l'Orne